Certificat

Label Produit Biosourcé
N° BE-27/02/23/30

En application des règles générales et du référentiel du Label Produit Biosourcé,

la société :

Raison sociale : **ISOHEMP**
Siège social : **Rue George Cosse 1, Z.I. Noville-Les-Bois 5380 FERNELMONT - BELGIQUE**

est autorisée à apposer la marque « Produit Biosourcé » sur le produit, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale :

Bloc isolant de béton de chanvre, non porteur.

Gamme de blocs de 75, 90, 120, 150, 200, 250, 300 et 360 mm d'épaisseur, pour une longueur de 600 mm et une hauteur de 300 ou 200 mm.

et fabriqué par les usines de :
Rue de la petite Bolette 15, Z.I. Noville-Les-Bois - 5380 FERNELMONT

avec les caractéristiques certifiées ci-dessous :
Biosourcé à 30%

Ce certificat atteste que ce produit a fait l'objet d'un audit sur le site de fabrication, suivant la méthode du bilan matières, telle que décrite dans la EN 16785-2 :2018 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 2 : Détermination de la teneur biosourcée à l'aide de la méthode basée sur le bilan matières », ou la méthode de détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone, telle que décrite dans la EN 16785-1 :2016 « Produits biosourcés —Teneur biosourcée —Partie 1 : Détermination de la teneur biosourcée par une analyse au radiocarbone et une analyse élémentaire ».

Ce certificat a été délivré le **07-04-2023** et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit, est valable jusqu'au **10/09/2029**.

Pour le Comité de Label,
Anne-Michèle Janssen
Directrice
Cluster éco-construction

CLUSTER ECO CONSTRUCTION

Karibati
l'expertise du bâtiment biosourcé

Avec le soutien de la Wallonie